

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

<u>Séance du 24 Octobre 2025 à 20 heures 30 minutes</u> MAIRIE

Présents:

M. VELLE PATRICE, M. CHENOT NICOLAS, M. GRIFFATON GABRIEL, M. GRIFFATON GAUTIER, M. GIRARD CHRISTIAN, M. LECLERE SEBASTIEN,

<u>Secrétaire de séance</u> : M CHENOT NICOLAS <u>Président de séance</u> : M. VELLE PATRICE

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 19.09.2025

Le maire demande si le compte-rendu de la réunion du 19.09.2025, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Le maire reprend quelques points qui v avaient été abordés

- La convention entre la Commune et l'AF est en cours de rédaction
- La numérisation de l'état Civil est lancée
- Pour le repas des ainés 10 personnes sont inscrites, pour les autres personnes un colis est commandé
- Pour le problème de l'assainissement, le maire a reçu cette semaine le compte rendu de la réunion de septembre en sous-préfecture, il l'a diffusé aux conseillers municipaux il attend un nouveau rendez-vous
- Pour la Saint Nicolas des enfants, le Maire renouvèle son appel à un volontaire pour revêtir la tenue auprès des enfants

Aucune remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

VOTE : Compte-Rendu validé à l'unanimité

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr CHENOT Nicolas se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr CHENOT Nicolas est donc désigné secrétaire de cette séance.

2 - Rapport Annuel du Syndicat des Eaux du Trey :

Le Maire fait une présentation de ce rapport qui doit chaque année être présenté au conseil municipal. Il joindra avec le compte rendu informatique cette présentation.

3 – Délibération pour déterminer les parcelles mises en affouages pour cette saison :

Le maire indique que pour cette année, la fin de la parcelle 15 sera mise en affouage et les parcelles 31 et 33 pour la suite.

Le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour accepter la mise en affouages de ces parcelles.

VOTE: Accord à l'Unanimité

4 - Prix du stère de bois :

Le Maire rappelle le tarif du stère est fixé à 3€, depuis 2018, il propose alors de maintenir le tarif à 3€, et demande le vote

VOTE: Accord à l'Unanimité

5 - Contrat d'entretien des espaces verts :

Le maire souhaitait proposer le contrat d'entretien des espaces verts pour l'an prochain, ainsi que la taille d'automne et de printemps des arbres et arbustes de la commune. Il a rendez-vous avec l'entreprise la semaine prochaine, il proposera donc cela lors d'un prochain conseil municipal.

6- Convention SPL XDémat :

La Maire indique que la convention signée (dématérialisation des actes) prend fin au 31.12.2025, il nous est proposé de renouveler cette convention

Le maire demande alors aux conseillers présents l'autorisation de valider ce renouvèlement

VOTE: Accord à l'Unanimité

6- Cérémonie du 11 Novembre :

Le maire indique qu'il a été décidé, avec les communes voisines d'organiser la cérémonie du 11 Novembre, à HAMONVILLE cette année

Une invitation a été adressée il y a 2 semaines aux maires des communes voisines, aux autorités, ainsi qu'à toute la population de la commune.

Pour le nettoyage des tombes des soldats Morts pour la France, et le nettoyage de l'Eglise, la date du Samedi 8 Novembre 2025 a été retenue, rendez-vous aux volontaires ce samedi 8 novembre 2025 au matin.

7 - Questions Diverses:

Eclairage public :

Certains luminaires dysfonctionnent sur la partie haute du village, une intervention de la société est prévue la semaine prochaine, le Maire va identifier les luminaires qui posent souci, en y mettant de la bande rouge et blanche de travaux.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 21H15

Fait à HAMONVILLE le 26 Octobre 2025

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance